

Un projet pour la Flocellière

Le groupe « Agir et vivre ensemble à La Flocellière » prépare les élections depuis plusieurs mois. Une soixantaine de personnes a participé à la rédaction du projet dont le deuxième volet est présenté dans ce document.

Parmi les candidats, cinq conseillers et un adjoint sortants. Ils sont rejoints par une ancienne élue et douze nouveaux candidats. L'équilibre a été recherché à tous les niveaux : catégories socioprofessionnelles bien représentées, répartition homogène entre habitants du bourg et ceux des villages, ainsi qu'entre Flocéens de longue date et nouveaux arrivants. Enfin, toutes les générations sont présentes, avec une moyenne d'âge de 46 ans ; les plus jeunes et les retraités ont naturellement trouvé leur place. Les 19 candidats sont déjà engagés au service de la cité, comme élus ou comme responsables associatifs. Ils ont le souhait de faire vivre la démocratie de proximité, pour que tous les citoyens soient acteurs de leur avenir.









NOTRE PROJET (2^E PARTIE)

Les six axes développés ici complètent les trois du premier document :

Maîtriser l'urbanisation Faciliter l'accueil des arrivants Accompagner la vie associative

4. Soutenir les projets économiques



- Etre à l'écoute de tous les acteurs économiques de la commune. Aujourd'hui, La Flocellière compte : 49 exploitations agricoles, 37 entreprises artisanales ou industrielles, 15 commerces, 6 professions libérales et un panel de services créateurs d'emplois (foyer logement, ADMR, associations culturelles, etc.).
- Accompagner les porteurs de projet et les mettre en relation avec les interlocuteurs susceptibles de répondre

- à leurs besoins : implantation, construction ou agrandissement de locaux, atelier relais, demande d'aides financières (subvention, dégrèvement, etc.), reprise d'exploitation...
- Penser l'évolution économique à l'échelon intercommunal. La communauté de communes du Pays de Pouzauges doit veiller à l'équilibre des implantations sur l'ensemble du territoire. De même, le projet d'un Vendéopôle, porté par le conseil général et pressenti pour être accueilli à La Flocellière (40 hectares autour du Fûteau), doit faire l'objet d'une large concertation avec tous les acteurs.
- **☐ Faciliter le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée,** en s'appuyant sur les services et associations spécialisées et en leur confiant des missions d'intérêt collectif.

5. Privilégier le travail en intercommunalité

- Engager la commune de façon constructive et dynamique dans l'intercommunalité, que ce soit au niveau de la communauté de communes du Pays de Pouzauges (avec les 13 communes du canton) ou du SIVOM Mont-Mercure.
- Participer aux grands chantiers de la communauté de communes : le désenclavement du canton (avec la rocade notamment), l'aménagement du territoire (répartition harmonieuse des zones industrielles, des zones
- de loisirs, des espaces naturels), la **politique de la santé** (établissements pour le 3° âge, présence médicale), etc.
- Etudier la réalisation de nouveaux équipements structurants en collaboration avec les communes voisines, sur le modèle réussi du complexe sportif. Les partenariats permettront d'associer nos efforts pour mener à bien les projets de constructions : nouvelle salle des fêtes, maison médicale...

6. Conforter le lien social

- ☐ Créer ou moderniser les équipements socioéducatifs tels que : crèche, restaurant scolaire, accueil périscolaire et les adapter au nouveau format de la commune.
- Accompagner la montée en puissance des deux écoles dans le respect des spécificités des deux projets éducatifs.
- ▶ Proposer et susciter des activités culturelles, artistiques et sportives en particulier auprès des jeunes, en lien avec les associations locales.
- Réaliser le projet d'un pôle culturel, qui pourra accueillir la bibliothèque, un espace multimédia – avec l'uti-

lisation gratuite d'Internet – et la maison des associations.

- Finaliser l'ensemble de logements à destination des personnes âgées autonomes, dans le quartier Puy-Belin.
- Poursuivre l'effort de modernisation du Foyer-logement. Depuis 2006, il est conventionné EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes), ce qui lui permet de disposer de moyens humains supplémentaires pour accueillir de nouveaux résidents, en particulier les personnes atteintes de troubles de la mémoire.



7. Préserver et valoriser le cadre de vie

- Mettre en valeur le patrimoine communal, par une action permanente d'identification, d'entretien et de restauration. Que ce soit dans le domaine du patrimoine bâti ou du patrimoine naturel, La Flocellière bénéficie d'une richesse exceptionnelle.
- Effectuer un inventaire des chemins communaux et organiser le dialogue entre les différents usagers (commune, agriculteurs, chasseurs, randonneurs, motards, quads...).
- Soutenir l'association des sentiers dans son action d'entretien.
- Doter la commune d'une image forte de préservation et de mise en valeur, en favorisant la plantation des arbres et des haies bocagères, en encourageant le fleuris-

sement du bourg et des villages, en travaillant à l'obtention d'un classement en « ville fleurie », en supprimant les panneaux publicitaires superflus, en conseillant et en soutenant les Flocéens dans leurs travaux extérieurs (façades, fleurissement...), en travaillant à la mise en



place d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) pour le centre bourg.

8. Faire vivre la démocratie de proximité

- Respecter l'ensemble des composantes du conseil municipal, en partageant les responsabilités entre la majorité et la minorité.
- Renforcer le travail des commissions municipales et, suivant la nature des dossiers, faire appel à des associations concernées ou à des personnes qualifiées.
- Rendre les citoyens acteurs, en les informant précisément et en leur donnant la parole : conseil municipal des
- enfants, conseil des sages, boîte à idées, forum sur le site Internet de la mairie...
- Instaurer un dialogue régulier avec la population, en établissant une permanence hebdomadaire du maire et des adjoints, en organisant des réunions de quartiers, en proposant des réunions publiques où les projets de la commune sont présentés et mis en débat.

9. Veiller au respect des équilibres financiers

- ► Maîtriser le taux d'endettement et préserver la capacité d'autofinancement. Gérer avec prudence et programmer dans le temps les investissements lourds liés au fort développement de La Flocellière.
- Communiquer l'analyse financière de la commune en toute transparence une fois par an. Expliquer comment fonctionne le budget et les choix qui sont faits par les élus. Pour les dossiers importants (nouvelle mairie, lotissements, école publique), présenter les budgets détaillés, le recours à l'emprunt, les demandes de subventions, etc.
- ➤ **Réduire la facture énergétique** de la commune, en développant une politique favorable aux économies d'énergie sur l'ensemble des bâtiments publics : isolation, chauffage, consommation d'eau.
- Maintenir les taux d'imposition à un niveau qui corresponde aux moyens des habitants de la commune (aujourd'hui, le taux de la taxe d'habitation se situe 1 point au-dessus de la moyenne départementale).

L'ÉQUIPE CANDIDATE AGIR ET VIVRE ENSEMBLE À LA FLOCELLIÈRE

Notre liste conduite par Antoine Hériteau comporte dix-neuf candidats âgés de 20 à 63 ans.



Antoine Hériteau Adjoint sortant. Conseiller depuis 1995. 38 ans. documentaliste. 1 rue de Lorette.



Françoise Amiaud

Conseillère depuis 2001, 47 ans, conseillère en insertion professionnelle, 3 impasse Jean Yole, membre de l'association Horizon emploi et de Pouzauges-Tananarive (aide aux enfants de Madagascar), mariée, 3 enfants.



Michel Huvelin

43 ans, cadre en qualité fournisseurs, 13 rue du Puy Belin, entraîneur-manager de l'équipe senior filles de handball, ancien président du comité de gestion du restaurant scolaire, marié, 3 enfants.



Yvette Bénaiteau

Conseillère depuis 2001. 59 ans. Chauffeur taxi-ambulance. 1 rue Georges Clémenceau. Mariée, 1 enfant.



Dominique Meunier

Conseiller depuis 2001. 50 ans. Chauffeur. La Manelière. 2 enfants.



Gérard Bourasseau

61 ans. Agriculteur en retraite. L'Ortizière. Marié, 3 enfants.



Mickaël Pasquier

37 ans. Agriculteur. Malatrait. Responsable CUMA Les Moulins. Marié, 2 enfants.



Daniel Challin

40 ans, menuisier. Chemin des Croisettes. Membre de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Marié, 4 enfants.



Marie Prunier

Conseillère depuis 1995. 51 ans. Assistante maternelle. La Sicotière. Veuve, 4 enfants.



Éric Clairgeaux

47 ans. ébéniste. 13 rue des Olivettes. Membre du club de foot et du comité adulte du foyer des jeunes. Marié, 3 enfants.



Dominique Rauturier

57 ans, agriculteur, La Boissonnerie, président du GDMA (Groupement de Défense des Maladies des Animaux) et du GDON (Groupement de Défense des Organismes Nuisibles), marié, 3 enfants.



Jacques Deniau

Conseiller depuis 2001. 59 ans, préretraité du bâtiment. 18 rue De Lattre. Membre du club de foot.

Marié, 3 enfants.



Anne Sachot

Mariée, 3 enfants.

32 ans, animatrice socioculturelle. La Berthelière. Membre de l'ACE (Action Catholique de l'Enfance) et du festival Chantez guinguettes!



David Fromaget

39 ans.

Gérant d'une société en maintenance industrielle. La Haute-Gornière. Membre du club de foot.

Marié, 3 enfants.



Jean-Marie Sellier

63 ans.

Professeur de collège en retraite. 2 bis rue du Calvaire.

Membre des Sentiers flocéens.

Marié, 3 enfants.



Chantal Giraud

Conseillère municipale de 1983 à 1995, 57 ans, sans emploi, 12 rue des Chênes, vice-présidente du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées du Haut-Bocage, mariée, 3 enfants.



Jocelyn Soulard

20 ans

Étudiant en biologie et écologie. 2 rue des Chênes.

Membre du club de foot et de l'association Cultiv'Ethik.



Magalie Guicheteau

36 ans, assistante ressources humaines. 1 impasse des Croisettes. Membre de l'OGEC. Mariée, 3 enfants.



Éric Vendé

37 ans, cuisinier, 24 rue des Primevères, entraineur de l'école de basket et manager des minipoussines, membre du club multisports loisirs, de la bibliothèque et de l'OGEC, marié, 2 enfants.

